

# Retour de concessions des Forces motrices d'Orsières

Qu'est-ce qu'une concession ?

Qui sont les communautés concédantes ?

Qu'est-ce que le retour de concessions ?

Que se passera-t-il lors de l'échéance du retour de concessions ?



Orsières



## Qu'est-ce qu'une concession ?

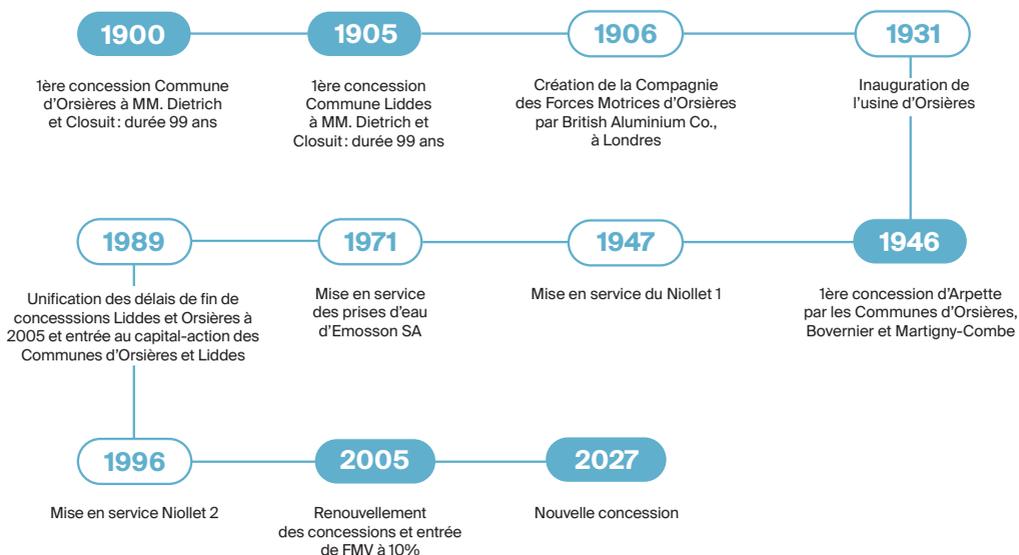
L'eau étant un bien public, ce sont les communes qui en sont propriétaires sur leur territoire et qui peuvent choisir d'octroyer à des tiers le droit d'utiliser les eaux pour produire de l'électricité : c'est ce que l'on appelle une concession.

## Qu'est-ce que le retour de concessions ?

La concession est attribuée pour une période maximum de 80 ans, au terme de laquelle les communautés concédantes redeviennent propriétaire des installations de production, gratuitement pour les parties « mouillées » (~80%), et contre une indemnité pour les parties « sèches » (~20%).

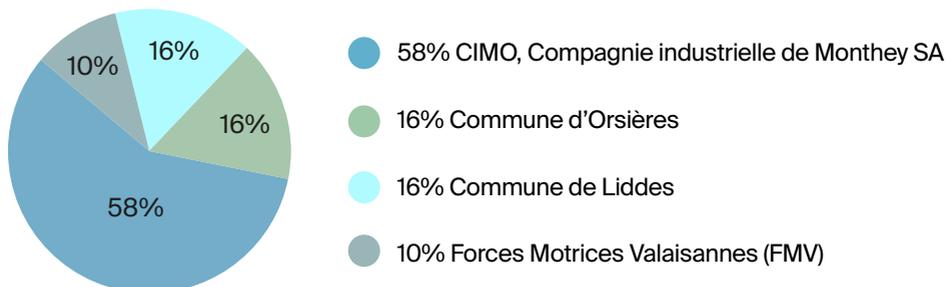
## Dans notre cas, qui sont les communautés concédantes ?

- 💧 Les communes de Liddes et d'Orsières pour les eaux du Val d'Entremont
- 💧 La commune d'Orsières pour les eaux du Val Ferret
- 💧 Les communes d'Orsières, de Bovernier et de Martigny-Combe pour les eaux du Val d'Arpette et Orny



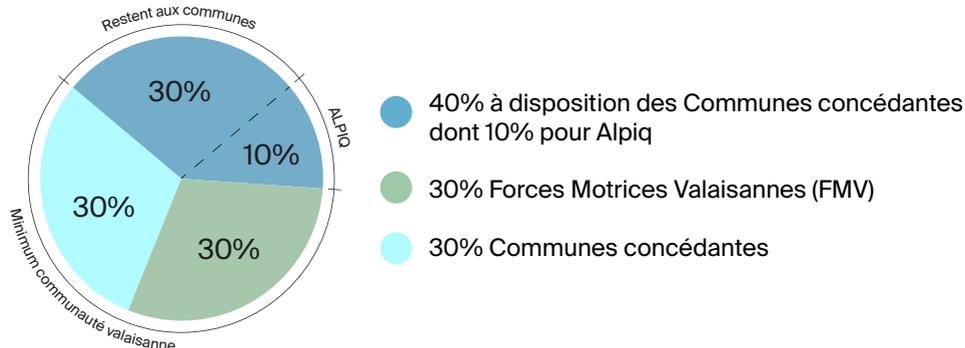
## Et qui est actuellement concessionnaire ?

Le concessionnaire actuel est une société de partenaires « La Compagnie des Forces Motrices d'Orsières – FMO SA » composée comme suit :



## Que se passera-t-il lors de l'échéance du retour de concessions ?

Le droit de retour des FMO pourra être exercé **le 18 janvier 2027**. La loi cantonale sur l'utilisation des forces hydrauliques modifiée en 2017 demande que minimum 60% de l'aménagement reste en mains de la communauté valaisanne, dont 30% au canton, via les Forces motrices valaisannes. Les communes sont donc libres de garder pour elles ou de rechercher un partenaire pour les 40% restants. Cette loi a donc un impact sur le retour de concessions des FMO, qui sera réparti comme suit :



Le partenaire proposé à la population de Liddes et Orsières est Alpiq, qui intégrerait le capital-actions de la future société à hauteur de 10%.

**Les 11 et 12 septembre 2024**, les communes d'Orsières et de Liddes voteront sur cette proposition.

Afin de mieux comprendre les enjeux du retour de concessions avant les assemblées primaires qui auront lieu **le 11 septembre à Orsières** et **le 12 septembre à Liddes**, nous vous invitons à une soirée d'information ainsi qu'à des visites d'aménagements hydrauliques.

### Visites des aménagements hydrauliques

Branche : 2 septembre

Pallazuit : 3 septembre

Le rendez-vous est fixé à 18h à l'usine d'Orsières.

Inscriptions jusqu'au vendredi 30 août à midi.

[www.orsieres.ch](http://www.orsieres.ch) & [www.liddes.ch](http://www.liddes.ch)

027 782 62 62 | 027 782 61 61

### Soirées d'information

**4 septembre à 19h30**

- salle polyvalente de Liddes

- salle polyvalente d'Orsières

